

maytronics pool alarms

ESPIO
Alarme de piscine



À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER
POUR CONSULTATION ULTÉRIEURE

Fiche de validation des tests à enregistrer

Manuel d'installation et d'utilisation

Conforme à la norme NF P90-307-1:2009

1. LIMITES D'UTILISATION

- **Un enfant se noie en moins de 3 min ; aucun type de protection ne remplacera jamais la surveillance et la vigilance d'un adulte responsable.**
- Vous pouvez utiliser ce type de protection, lorsque l'implantation de la piscine par rapport à la résidence ou par rapport au lieu d'hébergement permet une intervention totale, qui inclut le secours dans le bassin, en moins de 3 minutes.
- **Types de piscines pour lesquelles le système d'alarme SENSOR ESPIO™ ne convient pas :** piscines hors sol autoporteuses ou à parois souples, piscines sans margelles, piscines miroir, certaines piscines à débordement, piscines équipées de filtration dont le débit s'apparente à celui d'une nage à contre courant. Les piscines comportant un accès à l'eau autre qu'un accès de type échelle ou escalier, notamment les piscines à accès par une plage (immergée ou en pente douce) ne peuvent être équipées d'un système de détection de type immersion seul.
- Le système d'alarme SENSOR ESPIO™ ne peut être installé sur des mares, étangs, fontaines, barbotières, pédiluves, parcs à poissons ou espaces aquatiques autres que piscine. Flore et faune aquatiques (algues, animaux aquatiques, nénuphars...) sont strictement incompatibles avec l'utilisation du système d'alarme SENSOR ESPIO™.

Le choix de l'emplacement du système d'alarme doit impérativement remplir les deux conditions suivantes :

- **une profondeur d'eau de 60 cm minimum ;**
- **une distance entre le dessous de la margelle et la ligne d'eau comprise entre 8,5 cm et 20 cm.**
- Certains systèmes de nage à contre courant, ainsi que certains systèmes de filtration à fort débit, ne permettent pas la réactivation du système de détection d'immersion.
- Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
- L'alarme doit être audible depuis votre habitation.
- En fonction de l'implantation de la résidence / du lieu d'hébergement par rapport à la piscine, il sera peut être nécessaire de déporter les signaux de sécurité, d'alerte et de défaillance pour qu'ils soient entendus depuis l'habitation / lieu d'hébergement. Dans ce cas il est nécessaire de compléter SENSOR ESPIO™ par le report de centrale. Une vérification s'impose en cours d'installation.
- La présence d'une bâche à bulles n'est pas compatible avec le bon fonctionnement de l'alarme.
- Surface d'eau couverte : l'alarme ne doit pas être située à plus de 7 mètres de tous les points de chute possibles. Pour les piscines de grande taille, vous devez vous équiper d'une (ou plusieurs) centrale(s) de détection supplémentaire(s).
- Certaines conditions météorologiques défavorables (vent fort, orage...) ainsi que l'utilisation de certains matériels de nettoyage puissants peuvent occasionner des déclenchements intempestifs.
- L'installation d'un dispositif de sécurité normalisé ou non en complément de votre système d'alarme SENSOR ESPIO™ peut entraver le bon fonctionnement de votre système d'alarme.
- En cas de gel (léger ou fort), ou lorsque votre piscine n'est pas complètement remplie, votre alarme ne peut pas fonctionner.
- Les tests au vent ont été réalisés selon les modalités de la norme NF P 90-307-1:2009. Pour du vent plus fort, et en particulier pour du vent soufflant en rafales, la sensibilité de votre SENSOR ESPIO™ peut être réduite (automatiquement), le délai de réactivation automatique peut être rallongé et des fausses alarmes peuvent se produire. Il faut alors redoubler de vigilance lors de conditions climatiques défavorables.

DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE REVENDEUR.

Sommaire

1. Contenu de l’emballage	p.4
2. Principe de fonctionnement	p.5
3. Installation de SENSOR ESPIO™	p.6
Précautions d’installation	p.6
Outillage nécessaire	p.7
a) Mise en place des piles	p.8
b) Choix de l’emplacement	p.9
c) Bassin en construction : fixation temporaire de SENSOR ESPIO™ (en vue des tests)	p.10-11
d) Tests d’installation	p.12
e) Bassin existant : fixation définitive de SENSOR ESPIO™	p.13-15
f) Bassin en construction : fixation définitive de SENSOR ESPIO™	p.16-17
g) Tests de validation	p.18-19
4. Utilisation de SENSOR ESPIO™	p.20
Précautions d’utilisation.....	p.20-22
Trop de vent	p.23
Usage de l’aimant	p.23
Autres fonctions	p.24
5. Changement des piles	p.25-27
6. Changement de la pile de la télécommande	p.28
7. J’ai un problème avec mon système d’alarme	p.29
8. Questions les plus fréquemment posées	p.30
9. Conseils de sécurité	p.31-32
10. La garantie et le service après-vente	p.33-35
11. Tests mensuels	p.36

**Attention ! Ce manuel est à lire attentivement
et à conserver pour une utilisation ultérieure.**

Suivez scrupuleusement la procédure d’installation et enregistrez votre produit dans les 15 jours qui suivent votre achat (voir à la fin de ce manuel). En cas de non respect, votre garantie ne pourra être prise en compte.

Vous venez d'acquérir un système de détection d'immersion pour piscine SENSOR ESPIO™ et nous vous en remercions. Ce système d'alarme pour piscine est conforme à la Norme Française NF P90-307-1:2009.

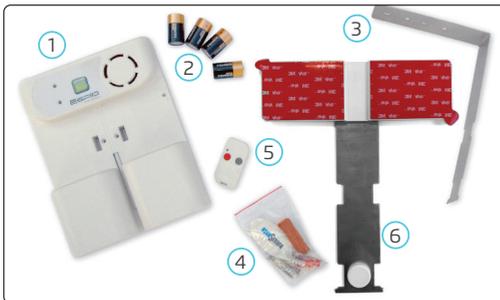
Ce guide vous permet :

- de comprendre le principe de fonctionnement de votre système de détection d'immersion
- de positionner et fixer votre système de détection d'immersion selon les caractéristiques de votre piscine
- d'effectuer des essais de fonctionnement périodique de votre système de détection d'immersion

Suivez scrupuleusement la procédure d'installation et enregistrez votre produit dans les 15 jours qui suivent votre achat. En cas de non respect, votre garantie ne pourra être prise en compte (voir page 33 : "Exclusion de garantie").

ATTENTION : L'installation de votre système d'alarme ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance. La surveillance active des adultes responsables reste le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants. En aucun cas, ni votre revendeur, ni Maytronics France ne pourra être tenu pour responsable de la noyade d'un enfant, d'un adulte ou d'un animal.

1. Contenu de l'emballage



Malgré le soin particulier accordé à la qualité de nos produits et à leur conditionnement, nous vous invitons à vérifier le contenu de l'emballage, selon votre type de système d'alarme.

Pour obtenir d'autres aimants* ou télécommandes*, adressez-vous à votre revendeur.

Éléments	SENSOR ESPIO™
1 centrale de détection (1)	•
4 piles alcalines LR20 1,5V (2)	•
1 support de fixation "bassin en construction" (3)	•
1 kit de fixation (visserie, chevilles, cache vis frontal, aimant* porte clé, cale, mousse de calage) (4)	•
1 télécommande* avec sa pile (3V DL2032) (5)	•
1 Support de fixation mural (6)	•
1 fiche de validation des tests pour la garantie	•
1 fiche de déclaration de conformité	•
les termes de la garantie à la fin de cette notice	•
1 report de centrale	En option

2. Principe de fonctionnement

Comment fonctionne SENSOR ESPIO™ ?

Grâce à sa technologie embarquée, votre système d'alarme surveille en permanence l'état du bassin. En cas de chute dans la piscine, votre système d'alarme déclenche sa sirène selon les exigences de la norme française NF P90-307-1:2009.

Vous devez désactiver la surveillance de votre système d'alarme avant de vous baigner (voir page 21 : "Je souhaite me baigner").

Après la baignade, votre système d'alarme reprend automatiquement la surveillance du bassin dès que celui-ci est redevenu calme (voir page 21 : "Remise en route automatique").

Principes de signalisations du SENSOR ESPIO™ :

Etats	Signalisations Generales	
	Commandes SENSOR ESPIO™	Visuelles & Sonores
Ma piscine n'est pas surveillée	Au passage de l'aimant ou après appui maintenu sur le bouton gris et appui bref sur le bouton rouge	  Voyant Rouge Clignotant 1 Bip Court
Réactivation en cours	Ce mode ne dure que 15s entre le mode hors surveillance et le mode surveillance	   Voyant Vert & Rouge Alternativement 1 Bip Par Flash
Ma piscine est surveillée	Au passage de l'aimant ou après appui sur le bouton rouge de la télécommande	  Voyant Vert Clignotant 1 Bip Long
Signal d'alarme en cours	Détection d'immersion ou activité dans la piscine Il est impératif de réagir lorsque l'alarme retentit et d'intervenir le plus rapidement possible	  Voyant Rouge Fixe Signal D'alarme (100 Db)
Votre système d'alarme est arrêté	Deux séries de 3 passages successifs de l'aimant ou (voir page 24 : "Arrêt total")	   Tous Voyants Eteints 10 Bips Courts Aigus

Etats	Signalisations Des Defaillances	
	Au Passage De L'aimant	Visuelles & Sonores
Piles faibles (voir page 25)	1 bip toutes les 4s	  Voyant rouge clignotant 1 flash toutes les 2s
Perte liaison radio	1 bip toutes les 4s	   Voyant rouge clignotant Série de 2 flashes toutes les 2s
Trop de vent (voir page 23)	1 bip toutes les 4s	    Voyant rouge clignotant Série de 3 flashes toutes les 2s

Afin d'acquiescer les signaux sonores de défaillance, passez l'aimant sur le symbole du "Baigneur", les bips cessent, mais le voyant rouge continue à clignoter jusqu'à la disparition du problème. Si malgré la disparition du problème (arrêt du vent, remplacement des piles...) le signal de défaillance persiste : demandez conseil à votre revendeur.

3. Installation de SENSOR ESPIO™



PRÉCAUTIONS D'INSTALLATION

Manipulez impérativement SENSOR ESPIO™ verticalement, compartiment de piles en bas.

Ce système d'alarme convient uniquement aux piscines remplissant les deux conditions suivantes à l'emplacement du système d'alarme :

- une profondeur de 60 cm d'eau minimum ;
- une distance entre le dessous de la margelle et la ligne d'eau entre 8,5 cm et 20 cm.

Assurez-vous que l'eau de votre bassin soit limpide et saine avant d'installer votre appareil.

Nous vous rappelons que la loi N° 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année. En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni Maytronics France ne pourront être tenus pour responsables.

En cas de remise en route de votre système d'alarme après un arrêt prolongé, procédez aux tests décrit page 18.

En cas de problème, contactez immédiatement votre revendeur.

Concernant les interventions sur l'appareil après sa mise en service, seul est autorisé le changement des piles.

Ne pas utiliser de visseuse électrique pour l'installation de votre appareil.

Visser les vis du couvercle de façon manuelle uniquement.

Veillez à informer de façon permanente que la piscine est sous surveillance électronique. Cela permettra notamment de rappeler aux baigneurs étourdis qu'il est nécessaire de désactiver l'alarme avant la baignade afin d'éviter à tous les désagréments d'un déclenchement de sirène.

Durant l'installation de votre système d'alarme, la plus grande vigilance du parent/adulte responsable est impérative.

Outillage nécessaire pour l'installation

- tournevis cruciforme
- perceuse sans fil avec mèche à béton Ø 8 mm
- 4 bouteilles d'eau de 1,5 litres pour les tests (voir page 11)
- cutter
- feutre ou crayon
- mètre ruban

L'installation de SENSOR ESPIO™ s'effectue par temps calme sur un bassin non agité. Elle se déroule en 6 étapes :

a) mise en place des piles	p.8
b) choix de l'emplacement	p.9
c) tests d'installation	p.10-11
d) bassin en construction : fixation temporaire de SENSOR ESPIO™.....	p.12
e) bassin existant : fixation définitive de SENSOR ESPIO™.....	p.13-15
f) bassin en construction : fixation définitive de SENSOR ESPIO™.....	p.16-17
g) tests de validation	p.18-19



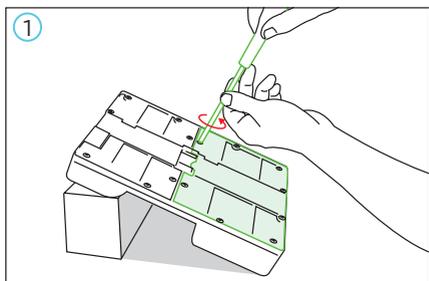
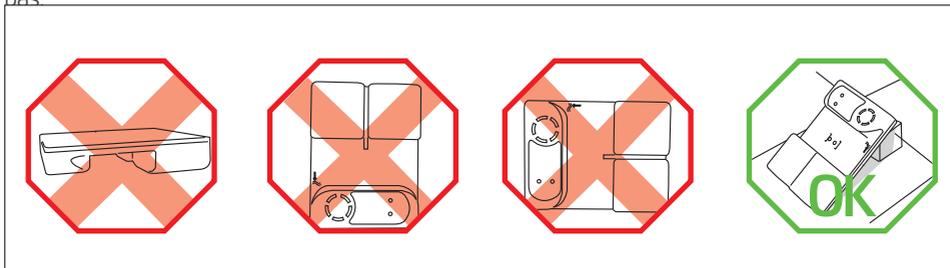
L'eau du bassin doit être limpide et saine.

a) Mise en place des piles

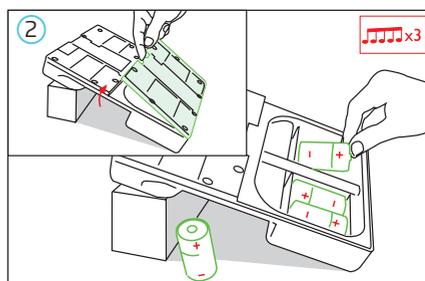


Pour votre sécurité et votre confort, votre appareil dispose de 2 modes principaux. Manipulez impérativement SENSOR ESPIO™ verticalement, compartiment de piles en

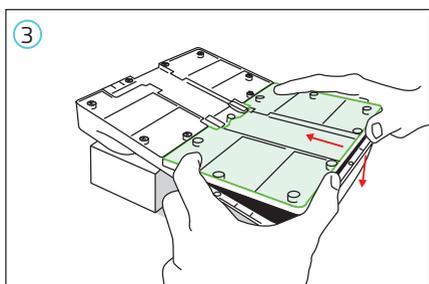
bas.



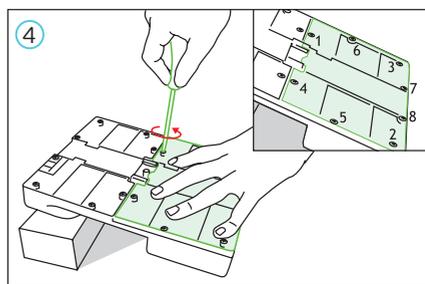
1 Placez SENSOR ESPIO™ sur une cale comme indiqué. Dévissez les vis du compartiment de piles.



2 Respectez les polarités.
Signal sonore de validation.



3 Vérifiez que le joint ne soit pas vrillé et soit suffisamment graissé avant de fermer le couvercle.



4 Afin de garantir l'étanchéité, vissez en respectant l'ordre de serrage.



SENSOR ESPIO™ est en mode "ne surveille pas" (voyant rouge clignotant / voir page 23).

b) Choix de l'emplacement

SENSOR ESPIO™ doit être positionné au milieu de la longueur et contre une paroi plane de votre piscine. Si votre bassin ne correspond pas aux configurations présentées, **demandez conseil à votre revendeur.**



Veillez à ce que la centrale de détection soit à plus d'un mètre du système de filtration (buses de refoulement, bonde de fond, skimmer, prise balai...), d'une cascade d'eau ou de tout autre équipement pouvant perturber le bassin à cet endroit.

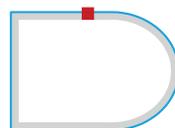
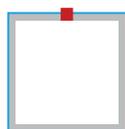
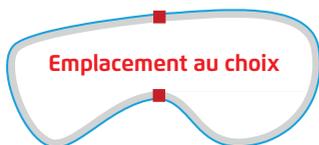
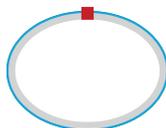
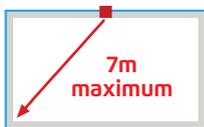
Votre système d'alarme est conçu et paramétré selon la norme NF P90-307-1:2009 et peut être utilisé sur des bassins de dimensions maximales de 10 x 5 mètres.

Votre système d'alarme ne doit pas être à plus de 7 mètres de tous les points de chute possibles (y compris l'escalier).

Pour une piscine de dimensions supérieures, vous devez l'équiper de plusieurs détecteurs d'immersion. Demandez conseil à votre revendeur.

Dans le cas de bassin de forme particulière, demandez conseil à votre revendeur.

Exemples :



c) Bassin en construction : Fixation temporaire de SENSOR ESPIO™ (en vue des tests)

Assurez-vous que le bassin soit calme et que SENSOR ESPIO™ surveille (**voyant vert clignotant**). Si ce n'est pas le cas, appuyez sur le bouton rouge de la télécommande et attendez.



Si malgré cette action, le voyant de SENSOR ESPIO™ ne passe pas au vert, le bassin est trop agité.

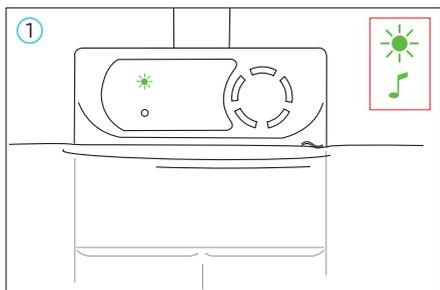
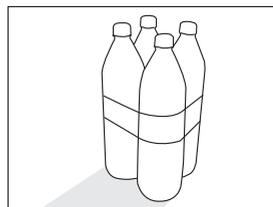


Il est nécessaire d'attendre une dizaine de minutes (même si le voyant est vert) pour que votre système d'alarme analyse son environnement et se stabilise (voyant vert). Ce n'est qu'après cette période que vous pourrez réaliser les tests mentionnés ci-après.

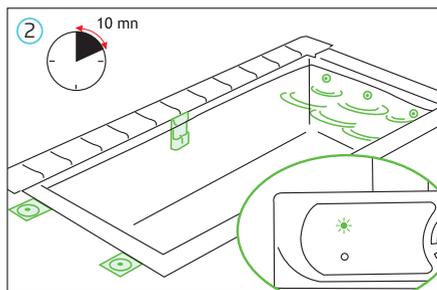
Préparer un poids de 6 kilogrammes.

Pour cela assemblez avec de l'adhésif 4 bouteilles plastiques pleines de 1,5 litres d'eau, comme indiqué ci-après.

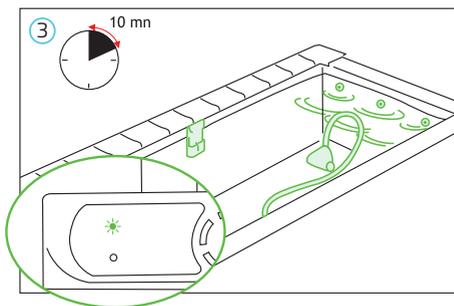
Pour récupérer facilement le poids de 6 kilos dans le bassin, nous vous conseillons d'attacher une corde de 2 mètres minimum autour du goulot d'une des 4 bouteilles.



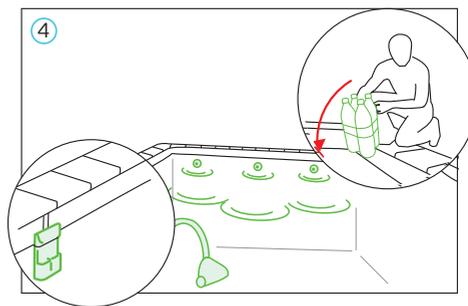
1
SENSOR ESPIO™ surveille.



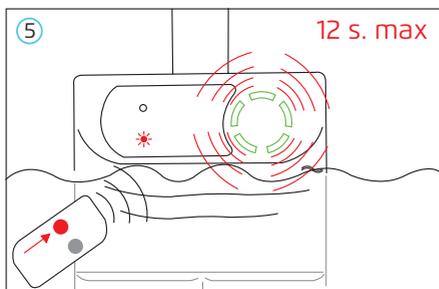
2
Filtration en marche durant 10 minutes, SENSOR ESPIO™ surveille.



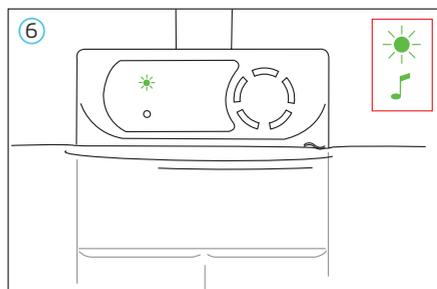
3
Filtration et robot en marche durant 10 minutes, SENSOR ESPIO™ surveille.



4
Filtration et robot en marche, du point le plus éloigné de SENSOR ESPIO™, faites chuter du haut de la margelle le poids de 6 kilogrammes.



La sirène doit retentir 12 secondes maximum après la chute. Arrêtez la sirène avec le bouton rouge de la télécommande.



Attendez la remise en route automatique (**voyant vert clignotant**).



Effectuez obligatoirement des tests de chute complémentaires en différents points du bassin (escalier compris) en suivant la procédure décrite ci-dessus.

Après la simulation d'une chute, il est nécessaire d'attendre la réactivation automatique de votre système d'alarme avant d'en effectuer une autre.

Selon les conditions de vent et d'agitation du bassin, cette réactivation peut prendre une dizaine de minutes.

Si l'un de ces tests échoue :

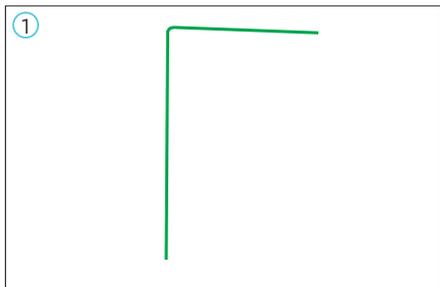


- consultez la FAQ (voir page 30)
- **demandez conseil à votre revendeur**
- interrogez le Service Après-Vente de Maytronics France SA au 04 42 98 14 92 (prix d'un appel local)
- questionnez le service technique, en précisant le N° de série de l'appareil et en indiquant tous les détails à support@maytronics.fr

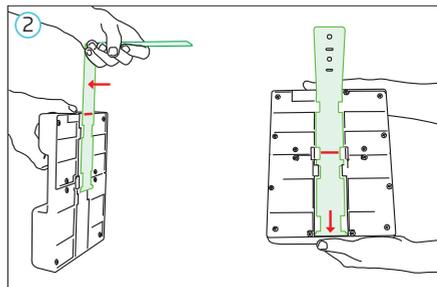
d) Tests d'installation



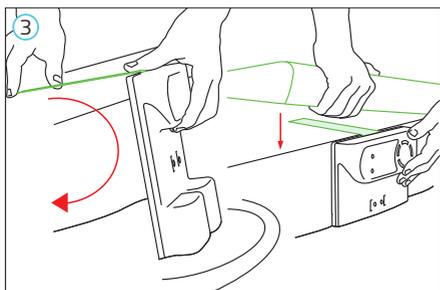
Manipulez impérativement SENSOR ESPIO™ verticalement, compartiment de piles en bas.



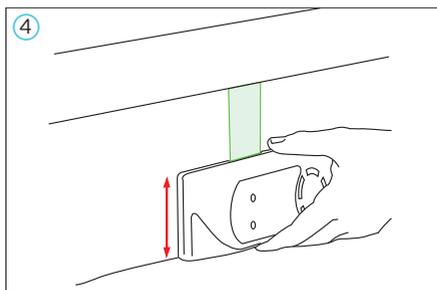
Support de fixation adaptée à la pose sur margelle pour bassin en construction.



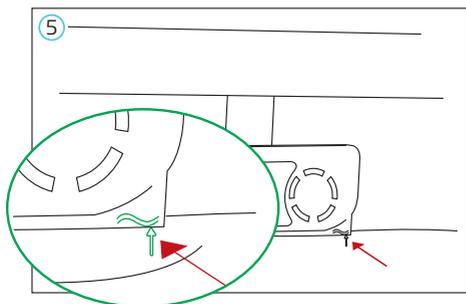
Positionnez la fixation sur le trait guide et faites-la glisser vers le bas en butée.



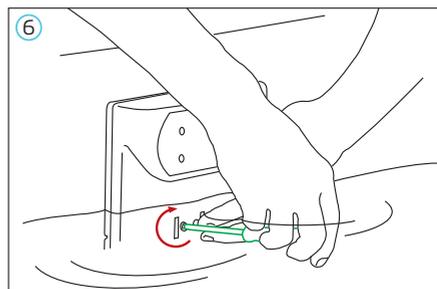
SENSOR ESPIO™ doit parfaitement se plaquer sur la paroi. Au besoin ajustez le support de fixation.



Faites coulisser SENSOR ESPIO™ sur son support afin d'amener impérativement le niveau d'eau sur le repère de niveau.



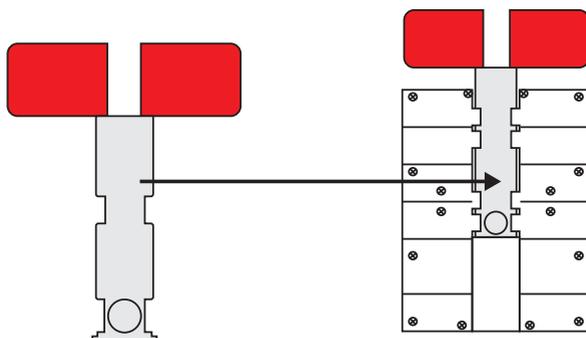
Repère de niveau d'immersion.



Serrez sans forcer afin de maintenir SENSOR ESPIO™ sur son support.

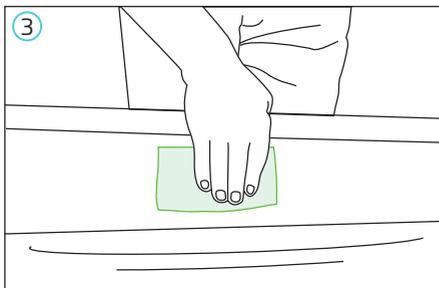
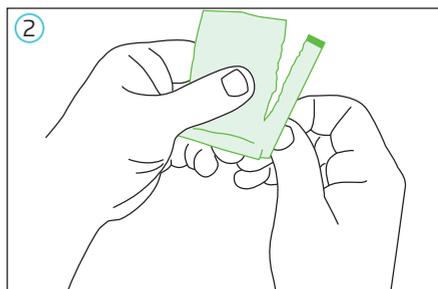
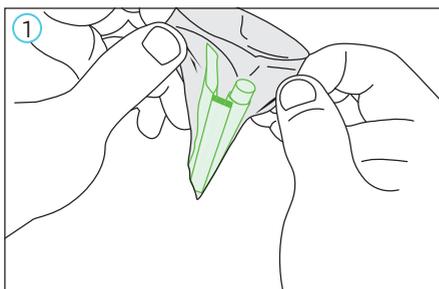
e) bassin existant : fixation définitive de SENSOR ESPIO™

Un " T " à coller sur la paroi du bassin selon le mode d'emploi ci-dessous.

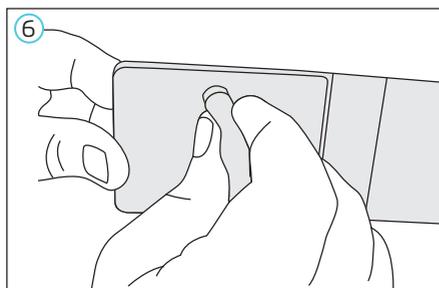
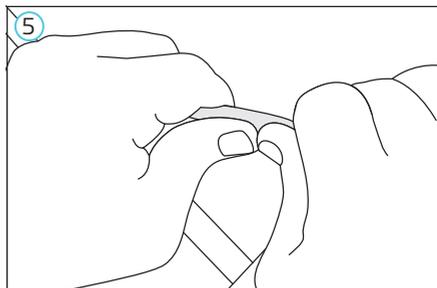
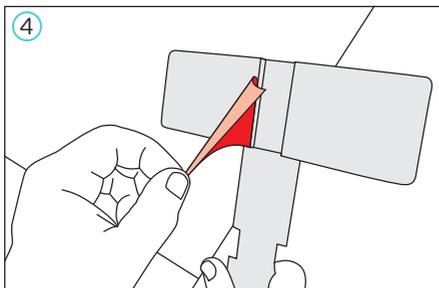


Pour installer le support adhésif, veuillez suivre les étapes suivantes :

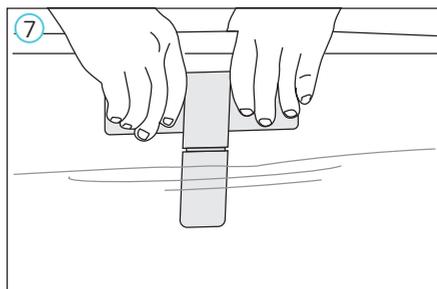
- Après avoir déterminé l'endroit où placer l'unité d'alerte sur la paroi latérale de votre piscine (voir le Guide complet de l'installation et de l'exploitation ESPIO pour savoir où placer l'alerte), nettoyez la surface se trouvant juste au-dessus de la ligne de flottaison pour retirer toutes saletés à l'aide des tampons humides compris dans le kit. Vous pouvez également utiliser tout produit permettant d'enlever les taches de graisse tenaces.



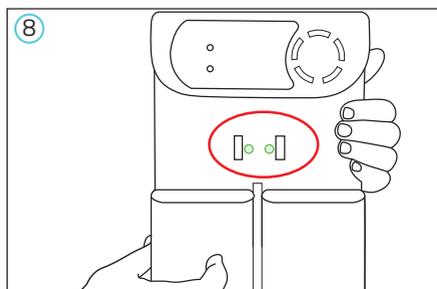
- Laissez la surface nettoyée sécher complètement.
- Epluchez le revêtement de papier rouge de la surface adhésive. Ouvrez une ampoule de liquide d'apprêt et appliquez-le sur la surface adhésive exposée du support.



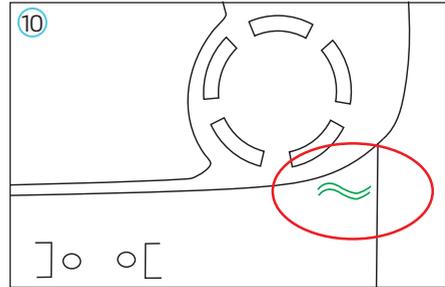
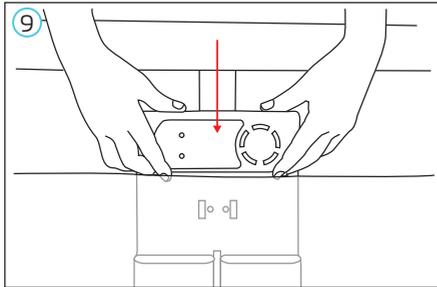
- Nivelez le support de manière à ce que la ligne d'encre noire supérieure se trouvant sur la barre d'acier du support soit parfaitement alignée avec la ligne de flottaison.



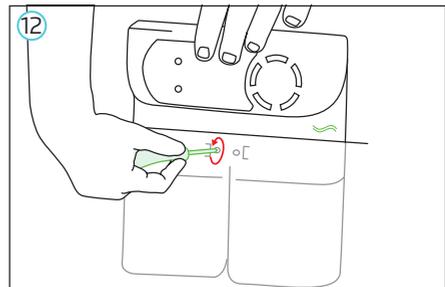
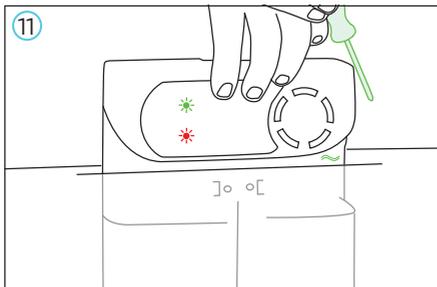
- Pressez fermement le support contre le mur, en vous assurant d'apposer toute la surface adhésive. Le support doit être positionné de manière à ce que la barre d'acier soit perpendiculaire au fond de la piscine.
- Le support est maintenant installé.
- Introduisez les deux vis dans le panneau avant de l'unité de détection. Les vis ne doivent être que partiellement vissées.



- Installez le détecteur sur la barre d'acier de manière à ce que son extrémité supérieure soit alignée avec la ligne d'encre noire inférieure de la barre d'acier.
- Faites glisser le détecteur le long de la barre d'acier jusqu'au point où la marque de ligne de flottaison sur le revêtement plastique avant de l'unité soit parfaitement alignée avec la ligne de flottaison réelle.

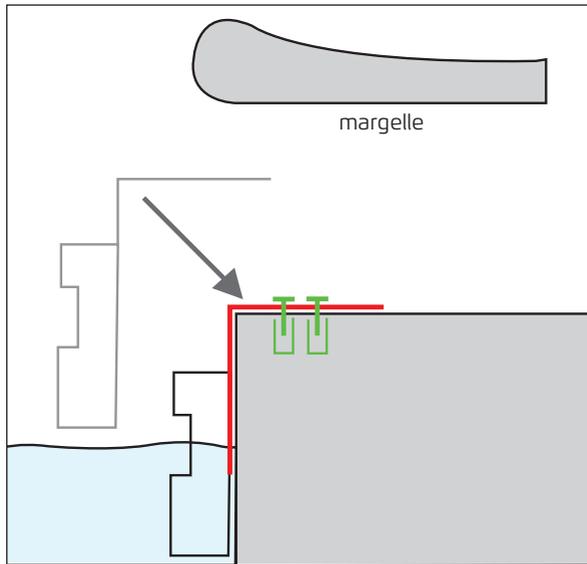


- Introduisez les deux vis de fixation dans le revêtement avant de l'unité de détection.



- Le système est installé et prêt à fonctionner.

f) bassin en construction : fixation définitive de SENSOR ESPIO™



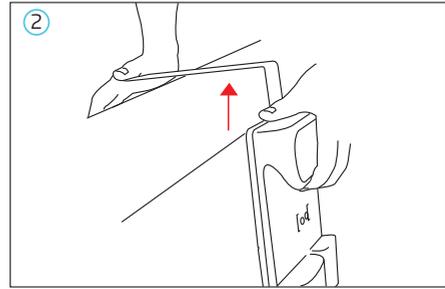
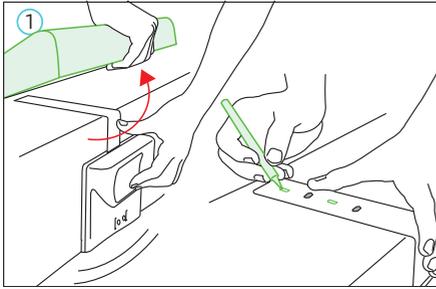
Fixez le support de fixation lors de la construction de votre bassin et impérativement avant de mettre en place les margelles.



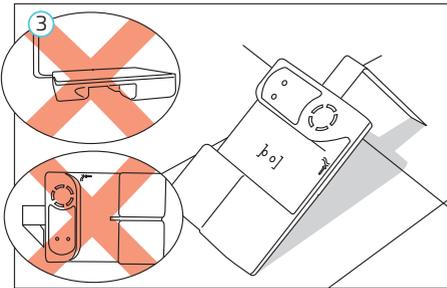
SENSOR ESPIO™ doit impérativement être plaqué contre la paroi du bassin. Pour cela, vous serez peut-être amené à déformer légèrement le support de fixation.



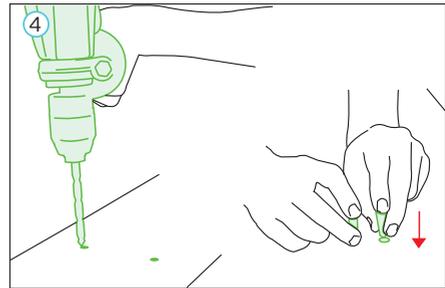
Mettez SENSOR ESPIO™ en mode "arrêt total" (voir page 24) pour pouvoir le manipuler librement lors de son installation définitive.



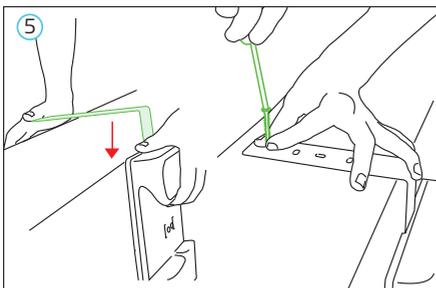
Manipulez impérativement SENSOR ESPIO™ verticalement, compartiment de piles en bas.



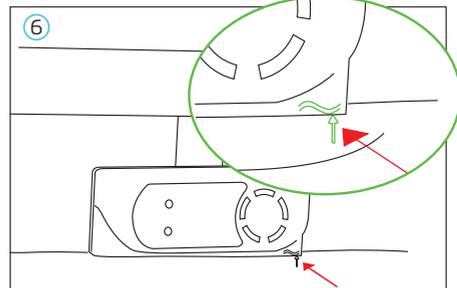
Manipulez et positionnez impérativement SENSOR ESPIO™ tel qu'indiqué.



Percez les 2 trous avec un foret Ø 8mm et placez les 2 chevilles.



Serrez les 2 vis et remettez en place la margelle.



Vérifiez le niveau d'immersion.



Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de votre piscine, surtout par temps de forte chaleur, par temps de pluie et en cas de vent pendant plusieurs jours. Le niveau d'immersion doit être impérativement celui recommandé à plus ou moins deux centimètres maximum.

En cas de non respect de cette consigne, votre système d'alarme ne fonctionnera pas correctement.

g) tests de validation

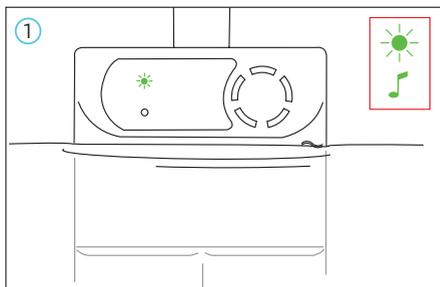
Assurez-vous que le bassin soit calme et que SENSOR ESPIO™ surveille (**voyant vert clignotant**). Si ce n'est pas le cas, appuyez sur le bouton rouge de la télécommande et attendez.



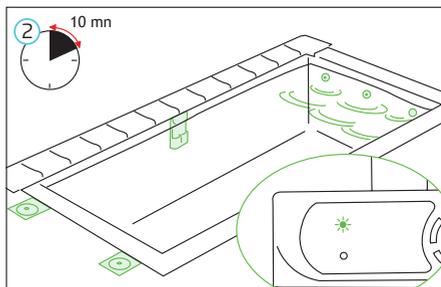
Si malgré cette action, le voyant de SENSOR ESPIO™ ne passe pas au vert, le bassin est trop agité.



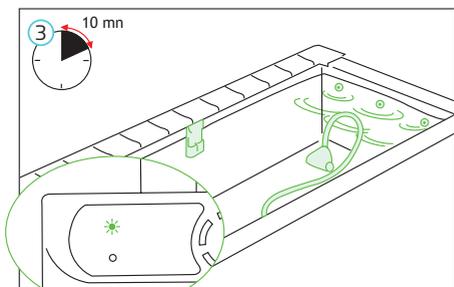
Il est nécessaire d'attendre une dizaine de minutes (même si le voyant est vert) pour que votre système d'alarme analyse son environnement et se stabilise (voyant vert). Ce n'est qu'après cette période que vous pourrez réaliser les tests mentionnés ci-après.



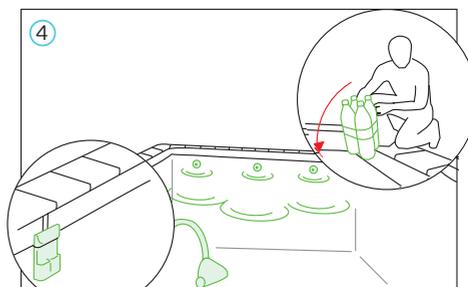
1 SENSOR ESPIO™ surveille.



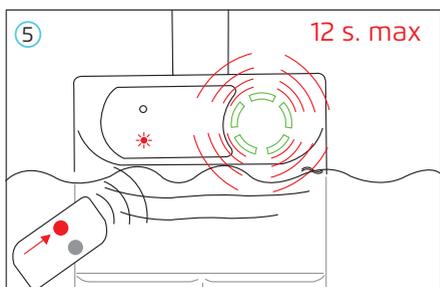
2 Filtration en marche durant 10 minutes, SENSOR ESPIO™ surveille.



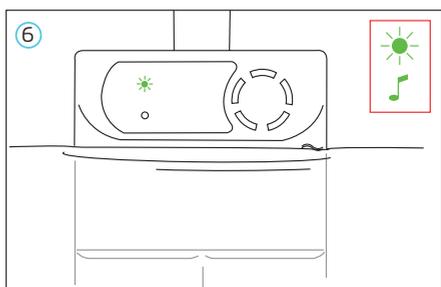
3 Filtration et robot en marche durant 10 minutes, SENSOR ESPIO™ surveille.



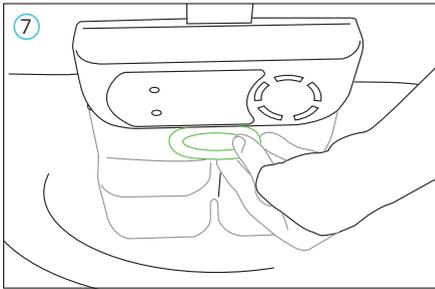
4 Filtration et robot en marche, du point le plus éloigné de SENSOR ESPIO™, faites chuter du haut de la margelle le poids de 6 kilogrammes.



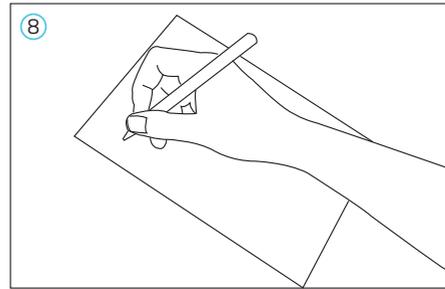
5 La sirène doit retentir 12 secondes maximum après la chute. Arrêtez la sirène avec le bouton rouge de la télécommande.



6 Attendez la remise en route automatique (voyant vert clignotant) puis répétez les tests en différents points du bassin.



Mettez en place le cache vis.



Enregistrez votre produit sur <http://warranty.maytronics.com/> (voir page 38) ou complétez la fiche de validation des tests et ou renvoyez-nous la fiche de validation des tests.



Suite à une chute et action de votre part, SENSOR ESPIO™ ne surveille plus ! Il reprend sa surveillance automatiquement après quelques minutes. Durant cette période, votre vigilance doit impérativement prendre le relais.

Si l'un de ces tests échoue :



- consultez la FAQ (voir page 30)
- **demandez conseil à votre revendeur**
- interrogez le Service Après-Vente de Maytronics France SA au 04 42 98 14 92 (prix d'un appel local)
- questionnez le service technique, en précisant le N° de série de l'appareil et en indiquant tous les détails à support@maytronics.fr

VOTRE SYSTÈME D'ALARME EST MAINTENANT ACTIF, VOYANT VERT CLIGNOTANT.

Assurez-vous que vous n'êtes plus en mode TESTS : la sirène doit être à pleine puissance (100 dB).

Effectuez obligatoirement des tests de chute complémentaires en différents points du bassin (escalier compris), la sirène déclenchera bruyamment. Si vous ne l'arrêtez pas manuellement en passant l'aimant sur le symbole du Baigneur, la sirène sonnera durant 1 minute.

Vérifiez que l'alarme est audible depuis la résidence/lieu d'hébergement. Dans le cas contraire, installer dans la résidence/lieu d'hébergement le report d'alarme optionnel disponible chez votre revendeur.

Il est nécessaire de faire régulièrement un essai fonctionnel complet de son système de protection ou de le faire faire par un professionnel.

4. Utilisation de SENSOR ESPIO™



PRÉCAUTIONS D'UTILISATIONS

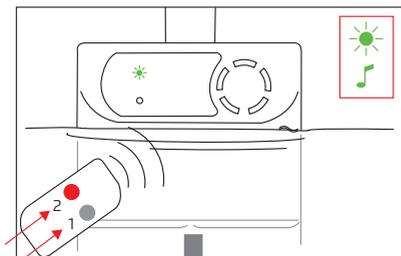
- **Garder impérativement les aimants et les télécommandes hors de portée des enfants de moins de 5 ans.**
- Certaines conditions météorologiques défavorables (vent fort, orage...) ainsi que l'utilisation de certains matériels de nettoyage puissants peuvent occasionner des déclenchements intempestifs.
- Votre SENSOR ESPIO™ en période hivernale
La loi n° 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un système de protection soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année. Votre SENSOR ESPIO™ ne fonctionne pas lorsque la surface de l'eau est gelée (gel léger ou fort), ou lorsque votre piscine n'est pas complètement remplie. Vous devez donc :
 - soit empêcher la prise de gel dans votre piscine en pratiquant un hivernage actif et en programmant les périodes de filtration nécessaires en fonction des conditions climatiques, et maintenir le niveau d'eau dans votre piscine.
 - soit prévoir un autre dispositif normalisé pour l'hiver. Dans ce cas, nous vous conseillons d'arrêter votre SENSOR ESPIO™, de le retirer et de le ranger.
Lors de sa remise en service, vous devrez bien sûr procéder à un test fonctionnel. Prenez garde à ce que l'eau ne soit pas gelée dans le tube de votre SENSOR ESPIO™ (ce qui peut arriver même si la piscine ne l'est pas). Pour vous en assurer, faites un test fonctionnel du système.
- Pour le nettoyage extérieur de votre système d'alarme (ligne d'eau...), n'utilisez pas d'appareil de nettoyage à haute pression, de brosse abrasive et / ou autre ustensile pouvant rayer ou détériorer votre système d'alarme.
- Pour garantir le bon fonctionnement de votre appareil, veuillez maintenir en permanence une eau saine et limpide dans votre bassin (notamment pour éviter la formation d'algues dans la sonde).
- Nous vous rappelons que la loi N° 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année. En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni Maytronics France ne pourra être tenu pour responsable.
- En cas de remise en route de votre système d'alarme après un arrêt prolongé, procédez aux tests de validation. En cas de problème, contactez immédiatement votre revendeur. Vérifiez régulièrement, ou faites vérifier par un professionnel, le bon fonctionnement de votre système d'alarme en effectuant les tests de contrôle mensuels indiqués dans ce guide.

Il est impératif de réagir lorsque la sirène d'alarme retentit.

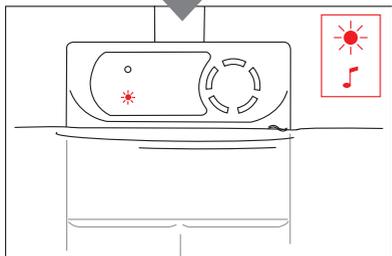
La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

Supprimer la nage à contre courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.

Je souhaite me baigner



Alors que SENSOR ESPIO™ surveille, appuyez et maintenez enfoncé le bouton gris et appuyez de manière brève sur le bouton rouge.

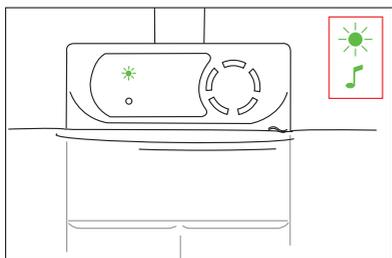


SENSOR ESPIO™ éclaire son voyant ROUGE, vous pouvez vous baigner sans déclencher la sirène.

PENDANT LE TEMPS DE LA REACTIVATION AUTOMATIQUE, L'ADULTE RESPONSABLE DOIT SURVEILLER LE BASSIN EN RESTANT AU BORD LE TEMPS NECESSAIRE A CE QUE LE SYSTEME REPRENNE SA FONCTION DE SURVEILLANCE. LA REACTIVATION EFFECTIVE SE MATERIALISE PAR LE PASSAGE D'UN VOYANT ROUGE AU VOYANT VERT.

SENSOR ESPIO™ ne surveille plus, le voyant rouge clignote.

Remise en route automatique

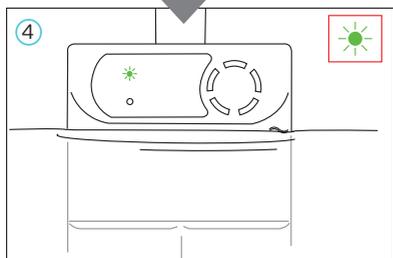
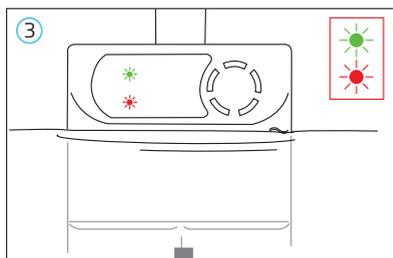
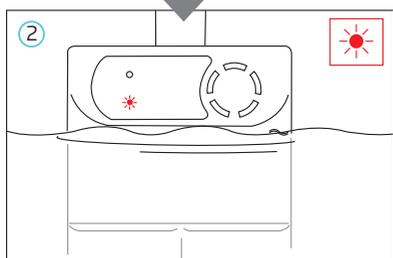
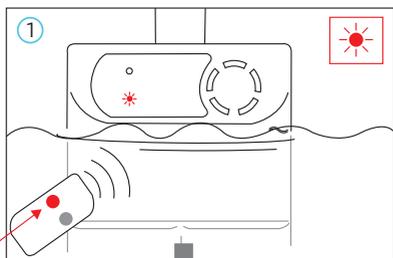


SENSOR ESPIO™ vérifie en permanence les conditions d'agitation du bassin. Dès que SENSOR ESPIO™ considère que votre bassin redevient calme, après une baignade ou une forte perturbation (vent fort, nage à contre courant...), **il reprend la surveillance et clignote en VERT.**

La remise en route automatique peut intervenir 10 à 15 minutes après la fin de la baignade, selon l'agitation du bassin et les conditions de vent. **Votre bassin est maintenant protégé.**

SENSOR ESPIO™ surveille.

Remise en route manuelle



Après la baignade, si le bassin est suffisamment calme vous pouvez réactiver votre appareil manuellement.

Vous êtes alors dans l'un des 2 cas de figures décrits ci-dessous :

① Pressez le bouton rouge de la télécommande en quittant la piscine.

② Si un bip long retenti et que le voyant rouge clignote toujours, votre système d'alarme considère que votre bassin est trop agité : **il ne peut pas immédiatement reprendre la surveillance, son voyant rouge clignote.**

PENDANT LE TEMPS DE LA REACTIVATION AUTOMATIQUE, L'ADULTE RESPONSABLE DOIT SURVEILLER LE BASSIN EN RESTANT AU BORD LE TEMPS NECESSAIRE A CE QUE LE SYSTEME REPRENNE SA FONCTION DE SURVEILLANCE.

LA REACTIVATION EFFECTIVE SE MATERIALISE PAR LE PASSAGE D'UN VOYANT ROUGE AU VOYANT VERT.

③ Si un bip aigu retenti et que le voyant vert puis le voyant rouge clignote alternativement, votre système d'alarme considère que votre bassin est calme : **il reprend la surveillance du bassin, son voyant vert et rouge clignote.**

Ce mode dure 15s puis votre détecteur reprend la surveillance, **son voyant vert clignote seul, VOTRE BASSIN EST MAINTENANT SURVEILLÉ.**

Trop de vent

Dans certains cas, en présence de conditions météorologiques défavorables (vents forts, rafales de vent,...), votre système d'alarme est susceptible d'interrompre sa surveillance. Son voyant rouge clignote en série de 3 flashes successifs toutes les 2 secondes et 1 bip retentit toutes les 4s.

VOUS DEVEZ IMPERATIVEMENT ACCROITRE VOTRE VIGILANCE LORS DE CONDITIONS CLIMATIQUES DEFAVORABLES.

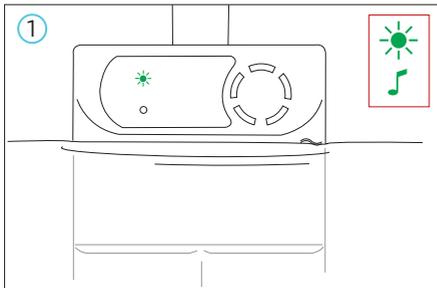


Attention : Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307-1 : 2009 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vents supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

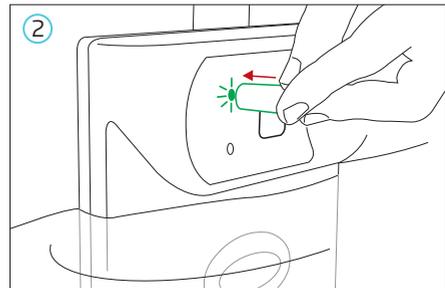
Usage de l'aimant

Je souhaite me baigner

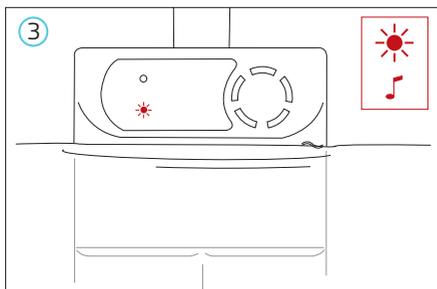
L'aimant supplée la télécommande en cas de perte ou de défaillance de celle-ci.



SENSOR ESPIO™ surveille.



Placez l'aimant sur le voyant vert comme indiqué.



SENSOR ESPIO™ ne surveille plus !



Vous pouvez également commander une remise en route manuelle en appliquant l'aimant sur le voyant vert (voir page 22).

Autres fonctions

“Arrêt Total”

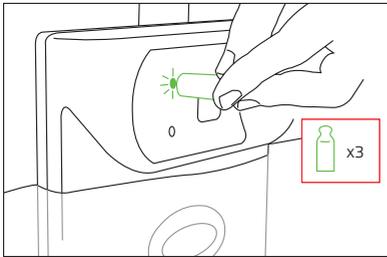
Nous vous rappelons que la loi N° 2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines impose qu'un dispositif soit installé et fixé à demeure tout au long de l'année.

En cas de noyade après retrait ou arrêt complet de votre système d'alarme pour quelque raison que ce soit, ni votre revendeur, ni Maytronics France ne pourront être tenus pour responsables.



Attention, la réglementation impose que le bassin soit sécurisé tout au long de l'année. Ne placez SENSOR ESPIO™ en arrêt total que si vous disposez d'un autre moyen de sécurité normalisée.

En mode arrêt total tous les voyants de SENSOR ESPIO™ sont éteints.



x2

Pour mettre en arrêt total votre détecteur, apposez l'aimant sur le voyant vert 1 bip est émis retirez alors l'aimant.

Réalisez cette opération 3 fois.

1 bip supplémentaire est émis répétez alors ces 3 passages d'aimant. Une série de 10 bips est émis et tous les voyants s'éteignent.



Pour réactiver SENSOR ESPIO™ passez l'aimant sur le voyant vert.

5. Changement des piles

Lorsque les piles sont trop faibles, SENSOR ESPIO™ le signale par :

- 1 bip toutes les 4s,
- 1 flash toutes les 2s

Dans ce cas, remplacez impérativement les 4 piles alcalines 1,5 V LR20 au plus vite par des piles neuves de même type.

Pour des raisons pratiques de sécurité, nous vous conseillons de changer les piles en début de saison. Les dates limites d'utilisation sont indiquées sur les piles alcalines. Pour une action citoyenne, ne jetez pas vos piles usagées mais ramenez-les chez votre revendeur.

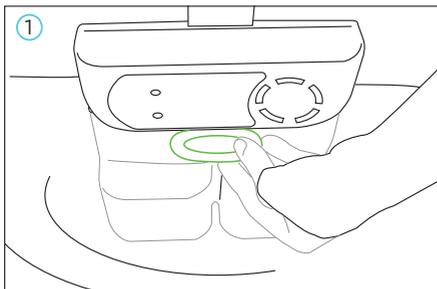
Procédure à suivre :

Mettez SENSOR ESPIO™ en arrêt total (voir page 24).

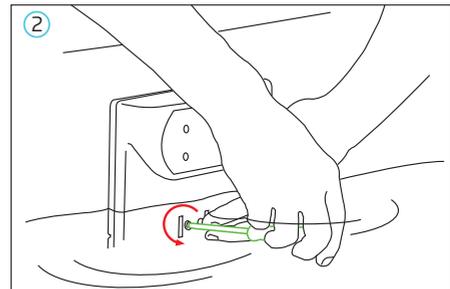
Manipulez impérativement SENSOR ESPIO™ verticalement, compartiment de piles en bas.

Lorsque vous placez SENSOR ESPIO™ en arrêt total, veuillez prendre toutes les mesures nécessaires pour sécuriser l'accès à votre bassin.

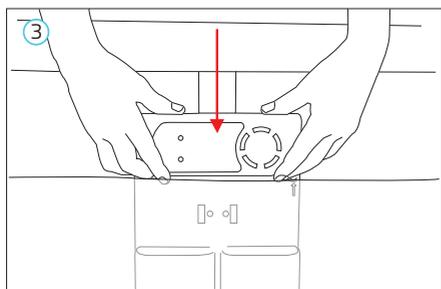
DURANT CETTE PÉRIODE, VOTRE BASSIN N'EST PAS PROTÉGÉ. LA PLUS GRANDE VIGILANCE DU PARENT/ADULTE RESPONSABLE EST IMPÉRATIVE.



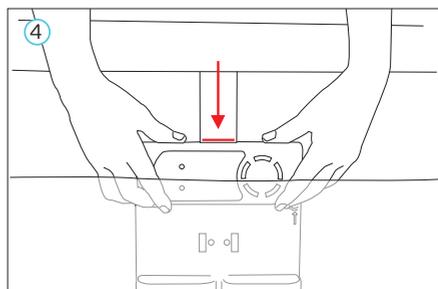
① Déclipez le cache vis éventuellement à l'aide d'un tournevis plat.



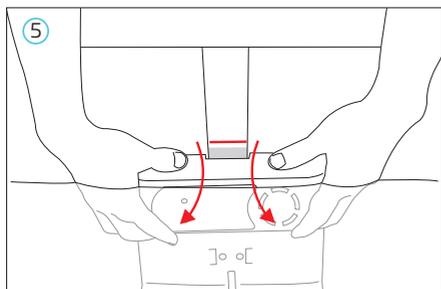
② Dévissez les 2 vis en façade.



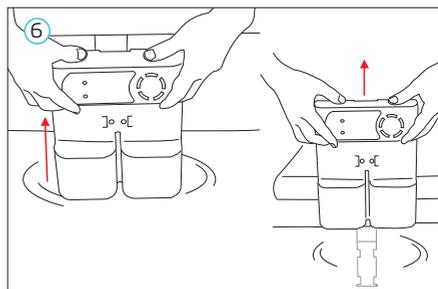
Faites coulisser SENSOR ESPIO™ vers le bas le long de son support.



Amenez SENSOR ESPIO™ jusqu'à la butée du support de fixation.



Découlez SENSOR ESPIO™ de son support de fixation.



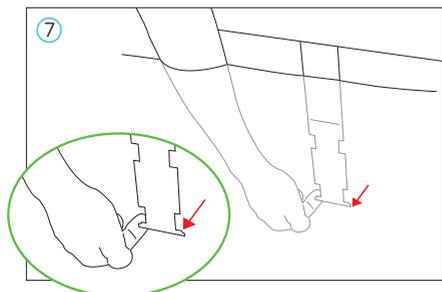
Sortez SENSOR ESPIO™ de l'eau en le maintenant impérativement verticalement.

Remplacer les piles en suivant la procédure de mise en place des piles décrite page 8.

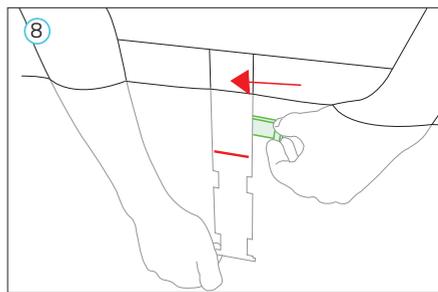


Éliminez toutes traces d'humidité éventuelles sur le couvercle et dans le compartiment avant de mettre en place vos piles neuves.

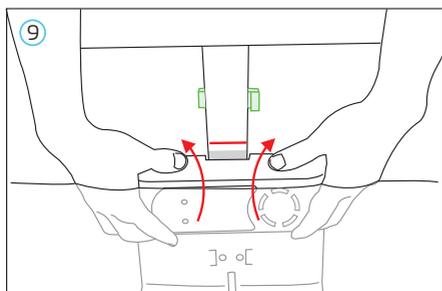
Une fois la procédure de mise en place des piles terminée, veuillez remettre en place votre système d'alarme à son emplacement dans la piscine comme suit :



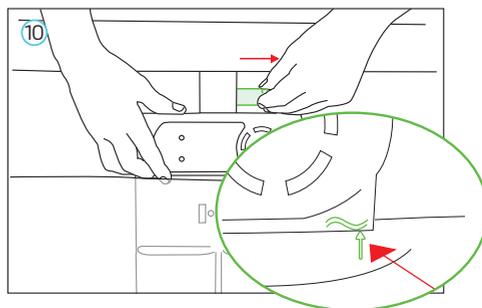
Écartez le support de fixation de la paroi en le saisissant par son extrémité.



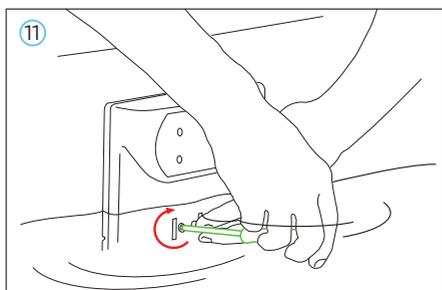
Insérez impérativement la cale fournie 5 cm au dessus du repère, entre la paroi du bassin et le support de fixation.



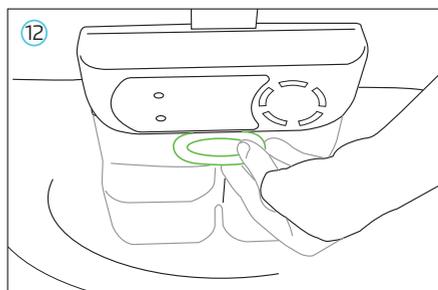
9
Positionnez le haut de SENSOR ESPIO™ face au repère du support de fixation. Faites le coulisser vers le haut sur son support de fixation.



10
Retirez la cale.
Ajustez SENSOR ESPIO™ sur son support afin de respecter le niveau d'immersion.



11
Vissez les 2 vis en façade.



12
Clipsez le cache vis.

Procédez à nouveau aux tests de validation pour ultime vérification (voir page 18).

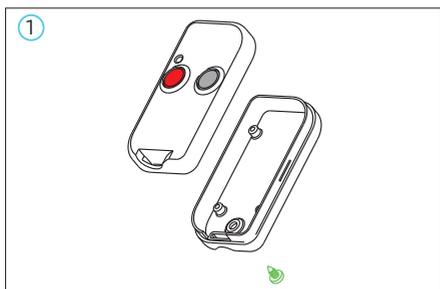


Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de votre piscine, surtout par temps de forte chaleur, par temps de pluie et en cas de vent pendant plusieurs jours. Le niveau d'immersion doit être impérativement celui recommandé à plus ou moins deux centimètres maximum. En cas de non respect de cette consigne, votre système d'alarme ne fonctionnera pas correctement.

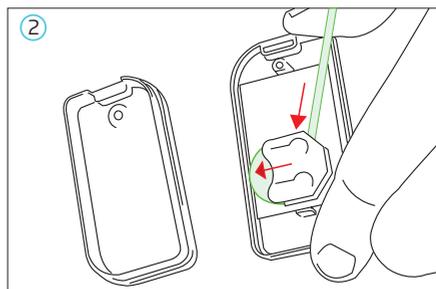
6. Changement de la pile de la télécommande

Lorsque la pile est trop faible :

le voyant ne s'allume plus lors de la pression du bouton rouge.



Dévissez la vis sous le socle.



Sortez la pile usagée avec précaution à l'aide d'un tournevis. Remplacez-la par une neuve (réf. 3V CR2032)

7. J'ai un problème avec mon système d'alarme

Je ne trouve pas l'origine de mon problème

Votre appareil indique un signal de défaillance (voir page 5 : "Signaux de défaillance") malgré la disparition ou l'absence du problème (arrêt du vent, remplacement des piles..) et vous ne comprenez pas d'où peut provenir le problème.

Dans ce cas, veuillez contacter par téléphone ou par courrier le Service Après-Vente de Maytronics France, en précisant le N° de série de l'appareil :

- Tél. : 04 42 98 14 92 (prix d'un appel local)
- e.mail : support@maytronics.fr
- Adresse : Maytronics France
163 avenue des Tamaris
ZI Athélia IV 13600 La Ciotat, France

Pour une prise en charge rapide de votre appareil, veuillez donner un descriptif clair du problème rencontré. Veuillez également communiquer à nos techniciens, vos coordonnées et un schéma de votre piscine comportant ses dimensions (longueur, largeur, profondeur, renforcement s'il y a) ainsi que l'emplacement des buses de refoulement, prises balai, skimmer, et tout autre équipement pouvant créer des perturbations comme par exemple la nage à contre-courant.

Indiquez l'emplacement de votre système d'alarme sur le bord de votre piscine.

Veuillez aussi communiquer le numéro de série de l'appareil ainsi que la copie de la facture d'achat auprès de votre revendeur.

Ces informations aideront nos techniciens à mieux comprendre le problème de votre appareil, et à le solutionner dans les plus brefs délais.

Le cas échéant il vous sera transmis un numéro de retour du Produit (voir page 34 : "Retour SAV")

8. Questions les plus fréquemment posées

- Q1.** Lors de la phase de tests avec filtration ou filtration + robot de nettoyage, la sirène déclenche de manière intempestive ou votre système d'alarme passe de la surveillance (clignotement vert) à la non-surveillance (clignotement rouge) du bassin ?
- R1.1.** Assurez-vous que votre système d'alarme soit à plus d'un mètre du système de filtration (buses de refoulement, bonde de fond, skimmer, prise balai,...), d'une cascade d'eau ou de tout autre équipement pouvant perturber le bassin à cet endroit.
- R1.2.** Vérifiez la profondeur d'immersion du système d'alarme. Corrigez-la si nécessaire (voir page 15)
- R1.3.** Procédez aux tests d'installation et de validation lors de conditions météorologiques favorables.
- R1.4.** Votre système d'alarme ne convient pas à votre type de piscine. Demandez conseil à votre revendeur ou au Service Après-Vente au 04 42 98 14 92 (prix d'un appel local).
- R1.5.** Votre robot de nettoyage n'est pas compatible avec votre système d'alarme. Soit il provoque un évènement assimilable ou identique à la chute d'un enfant (norme NF P90-307:2009), soit il est trop puissant. Demandez conseil à votre revendeur.
- R1.6.** Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil à votre revendeur ou contactez notre assistance technique au 04 42 98 14 92 (prix d'un appel local).
- Q2.** Lors de la chute du poids de 6 kg de la phase de test, votre système d'alarme déclenche sa sirène en plus de 12 secondes ou ne déclenche pas ?
- R2.1.** Votre bassin a des dimensions supérieures à 10 x 5 mètres ou une forme particulière. Un seul système d'alarme ne suffit pas. Demandez conseil à votre revendeur.
- R2.2.** Votre système d'alarme n'est pas positionné selon l'emplacement conseillé. La chute est réalisée au-delà de son rayon de détection de 7 mètres. Positionnez-le à l'endroit préconisé (voir page 9)
- R2.3.** Si aucune de ces conditions ne vous semble à l'origine de ce dysfonctionnement, demandez conseil à votre revendeur ou contactez notre assistance technique au 04 42 98 14 92 (prix d'un appel local).

Pour tous autres dysfonctionnements, demandez conseil à votre revendeur ou contactez notre assistance technique au 04 42 98 14 92 (prix d'un appel local).

9. Conseils de sécurité



**La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous !
Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans.
L'accident n'arrive pas qu'aux autres !
Soyez prêts à y faire face !**

Surveillez et agissez

- La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante.
- Désignez un seul responsable de la sécurité.
- Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine.
- Apprenez à nager à vos enfants dès que possible.
- Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau.
- Apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants.
- Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants et en cas de piscine dont la profondeur est inférieure à 1,80 m.
- Interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine.
- N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau.
- Ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin qui n'est pas surveillé.
- Maintenez en permanence une eau limpide et saine.
- Stockez les produits de traitement d'eau hors de la portée des enfants.
- Certains systèmes de nage à contre-courant ne permettent pas la réactivation automatique du système de détection d'immersion.
- Certains robots de nettoyage du type robot plongeur sont incompatibles avec les systèmes de détection d'immersion.
- Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prendre toutes les mesures nécessaires jusqu'à la réparation.
- Seul est autorisé le changement des piles, batteries, et fusibles, qui doit se faire en début de saison.
- Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.
- Cette alarme est un équipement de sécurité qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.
- L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.
- Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.
- La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.

- Supprimer la nage à contre courant à la fin de la baignade pour permettre la réactivation du système d'alarme.
- Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307-1:2009 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.
- Pendant le temps de réactivation automatique, l'adulte responsable doit surveiller le bassin en restant au bord le temps nécessaire à ce que le système reprenne sa fonction de surveillance. La réactivation effective se matérialise par le passage d'un voyant rouge au voyant vert.
- Afin d'empêcher l'accès au bassin aux enfants de moins de cinq ans lors du déclenchement du signal de défaillance, prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires jusqu'à la réparation.
- La surveillance électronique du bassin et de ses abords doit être constante et rapprochée.

Prévoyez

- Téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez.
- Bouée et perche à proximité du bassin.

En cas d'accident :

- Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible.
- Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés.
- Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.

Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros de premier secours

Pompiers : 18 pour la France

SAMU : 15 pour la France

N° européen d'urgence : 112 (accessible depuis tous les téléphones)

Centre régional antipoison

Votre piscine est un endroit extrêmement dangereux pour les jeunes enfants. N'oubliez jamais que seules quelques secondes d'inattention peuvent avoir des conséquences dramatiques. Un enfant pouvant se noyer sans bruit en quelques minutes dans vingt centimètres d'eau, seule une surveillance active et constante des adultes permet une prévention efficace. Il est donc important de ne jamais le laisser seul et de ne jamais le quitter des yeux. L'installation de votre système SENSOR ESPIO™ ne doit en rien diminuer votre vigilance et votre surveillance active et visuelle du bassin. SENSOR ESPIO™ est un élément de sécurité passif qui peut vous apporter une aide si vos enfants déjouent votre surveillance, mais vous demeurez seul responsable de leur sécurité.

10. La garantie et le Service Après Vente

Votre Garantie

Par la présente garantie, Maytronics France, responsable de la mise sur le marché du SENSOR ESPIO™ (ci-après appelé "le Produit"), atteste que ce produit (centrale de détection et sirène déportées selon option) est exempt de défaut de matière et de fabrication, et ce, pour une période de 2 (DEUX) ANS à compter de sa date d'achat. Cette garantie s'entend pièce et main-d'oeuvre retour atelier sous réserve de ne pas entrer dans le cadre des exclusions de garantie. Si au cours de la période de garantie, le produit s'avère défectueux en raison d'un défaut de matière ou de fabrication, Maytronics France procédera gratuitement à la réparation ou au remplacement (à l'appréciation de Maytronics France) de l'appareil ou de ses pièces défectueuses, et selon les conditions définies ci-dessous. Maytronics France se réserve le droit (à sa seule appréciation de remplacer les pièces détachées des produits défectueux ou de remplacer les produits de faible valeur par des pièces ou produits neufs ou révisés en usine.

Exclusions de garantie

- **Dans les 15 jours suivants votre achat, vous devez enregistrer SENSOR ESPIO™. En cas de non respect, votre garantie ne pourra être prise en compte. Maytronics France se réserve le droit de refuser sa garantie gratuite dans le cas où les éléments demandés ne peuvent être présentés ou que les informations qu'ils doivent contenir se révèlent incomplètes ou illisibles.**
- **Vous devez réaliser mensuellement les tests permettant d'attester du bon fonctionnement du système et consigner les résultats dans le carnet d'entretien. Tout manquement à ces obligations constitue une condition d'exclusion de garantie.**
- La garantie ne s'applique pas si votre installation n'est pas en tout point conforme au descriptif donné dans ce guide.
- Si le client utilisateur vend son produit SENSOR ESPIO™ au cours de la période de garantie, le nouveau propriétaire perd le bénéfice de ladite garantie. Il est expressément indiqué que cette clause sera opposable au nouveau propriétaire.
- Cette garantie ne s'applique pas si le modèle ou le numéro de série figurant sur le produit a été modifié, effacé, supprimé ou rendu illisible.
- Cette garantie ne couvre aucun des points suivants :
 - Entretien périodique et réparation ou remplacement de pièces par suite d'usure normale.
 - Toute adaptation ou modification visant à améliorer le produit tel qu'il a été acheté, et tel qu'il est décrit dans le mode d'emploi, sans l'accord écrit préalable de Maytronics France.
 - Coûts de transport, notamment à domicile et tous risques de transport liés directement ou indirectement à la garantie de ce produit.
 - Détériorations, bris résultant de :
 - Mauvais emploi, y compris -mais non exclusivement- une utilisation inappropriée du système ou ne respectant pas les instructions de Maytronics France quant à l'installation, l'utilisation et l'entretien correct du produit.
 - Réparation effectuée par des réparateurs non agréés ou par le client lui-même.
 - Accidents, foudre, inondation, immersion du produit, incendie ou toute autre cause qui dépasse la responsabilité de Maytronics France.



Attention ! Lisez attentivement les conditions de garantie.

Si l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, la garantie attachée à votre système SENSOR ESPIO™ ne pourra être prise en compte.

Retour SAV

- Tout retour de produit appelé à bénéficier de la garantie doit être préalablement accepté par Maytronics France. A cette fin, le client prendra contact avec le service technique de Maytronics France. Si le Produit est reconnu comme défectueux, il sera transmis au client un numéro de retour du Produit.
- Le Produit doit être retourné correctement protégé, dans son emballage d'origine, à l'adresse indiquée, accompagné de l'original de la facture de vente, dont l'acheteur conservera une copie. Sur l'emballage, à coté de l'adresse du destinataire, devra figurer en caractères bien lisibles, le numéro de retour qui vous aura été indiqué. Tout Produit arrivant sans numéro de retour ni preuve d'achat (facture de votre revendeur) sera refusé. Les frais et risques liés au retour du Produit sont à la charge du client.
- A réception de ce colis, nous effectuerons les tests nécessaires afin de vérifier la panne. Dans le cas où celle-ci est effective, nous procéderons à son échange ou à sa réparation dans les plus brefs délais.

Ni votre revendeur, ni Maytronics France ne sont tenus de remplacer systématiquement votre appareil en cas d'immobilisation. Vous devez renforcer la surveillance active de votre piscine durant cette période.

Limites de responsabilité

La responsabilité de Maytronics France en vertu des présentes garanties se limite à la réparation de l'appareil SENSOR ESPIO™ ou au remplacement de ce dernier. Maytronics France ne sera notamment pas tenu de remplacer ou de réparer le Produit si la Garantie contractuelle / limitée ne peut être appliquée, telle qu'exposée dans les paragraphes précédents. L'entière responsabilité de Maytronics France pour tout Produit défectueux ne saurait en aucun cas excéder le prix d'achat du Produit défectueux. Cette limitation est valable même si Maytronics France ne peut pas réparer ou remplacer, ou ne répare ou ne remplace pas un produit défectueux, et que le dédommagement ne correspond pas au but fondamental. Maytronics France ne sera en aucun cas et en aucune circonstance tenu responsable des autres coûts, frais, dépenses, pertes ou dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation du Produit. Maytronics France n'est en aucun cas responsable de tout dommage général, indirect, accessoire ou spécial.

La présente garantie constitue l'entière responsabilité de Maytronics France eu égard aux produits et aux services fournis en vertu de la présente garantie. Maytronics France n'assurera aucune autre obligation, devoir ou responsabilité, qu'ils soient contractuels, extracontractuels (responsabilité pour négligence comprise) ou autres envers le client.

Il est nécessaire de rappeler que certaines conditions climatiques difficiles peuvent déstabiliser votre Produit (déclenchements intempestifs). Dans ces situations veillez à ce que votre enfant ne se rapproche pas de la piscine. Evitez de mettre votre système d'alarme à l'arrêt pendant une longue période.

Aucune clause de cette garantie n'affecte les droits statutaires de l'utilisateur.



Maytronics France n'a qu'une obligation de moyens : vous fournir un appareil en état de marche, exempt de défaut de matière et de fabrication. En aucun cas, Maytronics France, ni ses revendeurs, ne peuvent être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'un adulte ou d'un animal. La surveillance des parents ou adultes responsables reste la meilleure des solutions de sécurité pour les enfants. Vous demeurez seul responsable de la sécurité de votre piscine.



Les sirènes intégrées de la centrale de détection SENSOR ESPIO™ (et du module de report optionel) sont conformes aux exigences de la norme NF P 90-307-1:2009. En aucun cas, Maytronics France, ni ses revendeurs, ne peuvent être tenus pour responsables en cas de problèmes liés au déclenchement des sirènes.

11. Tests mensuels

Afin de contrôler le bon fonctionnement de votre système d'alarme, il est impératif de procéder mensuellement à des tests de contrôle (voir page 18) et de consigner les résultats ci-dessous. En cas de dysfonctionnement, avertissez sans délai votre revendeur et prenez les mesures nécessaires pour protéger l'accès à votre piscine et assurer sa surveillance.

Coordonnées revendeur : _____

Date d'achat : _____

N° de série de l'appareil : _____

1. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

14. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

2. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

15. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

3. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

16. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

4. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

17. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

5. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

18. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

6. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

19. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

7. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

20. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

8. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

21. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

9. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

22. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

10. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

23. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

11. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

24. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

12. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

25. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

13. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

26. Tests réalisés le : _____
réussi non réussi

FICHE DE VALIDATION SENSOR ESPIO™

Enregistrez votre produit et bénéficiez de la garantie de 2 ans. Pour cela, connectez-vous sur <http://warranty.maytronics.com/> ou retournez cette fiche dument complétée.

SENSOR ESPIO™ : ESP010-M.

Numéro de série (obligatoire) :

.....

DANS LES 15 JOURS SUIVANT L'ACHAT de votre système d'alarme, ENREGISTREZ votre produit ou COMPLÉTEZ et RENVOYEZ cette fiche au fabricant. Cette fiche doit être paraphée recto verso et revêtue de la mention manuscrite "tests réalisés et réussis selon recommandations" suivie de votre signature (voir au verso).

ATTENTION l'enregistrement du produit ou le renvoi de la fiche de validation des tests conditionne la mise en oeuvre de la garantie contractuelle de 2 ans (voir page 33). Aussi en cas de négligence, d'illisibilité, de manque ou de faux renseignements, de non enregistrement ou de non réception de cette fiche de validation des tests Maytronics France décline toute responsabilité de bon fonctionnement et se réserve le droit de refuser sa garantie gratuite.

Ces tests ont pour but de valider le bon fonctionnement de votre appareil et d'assurer la meilleure détection de chute en fonction de la configuration de votre bassin.

Propriétaire

M. Mme Mlle Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

email : Tél :

Date d'achat : Tests réalisés le :

Revendeur

Enseigne :

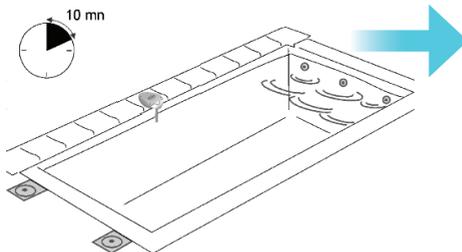
Adresse :

Code Postal : Ville :

Remarques :

SENSOR ESPIO™ a été élaboré et paramétré pour détecter la chute d'un enfant d'un poids minimal de 6 kilogrammes dans une piscine de dimension maximale 10 m x 5 m. Procédez impérativement à ces tests de validation après la fixation définitive de SENSOR ESPIO™ selon les recommandations du fabricant. Si vous rencontrez un éventuel dysfonctionnement, reportez-vous aux conseils figurant sur l'emballage ou contactez votre revendeur.

Test 1 - Filtration



Test 1 validé par le **propriétaire*** : **Oui** **Non**
Test 1 validé par l'**installateur*** : **Oui** **Non**

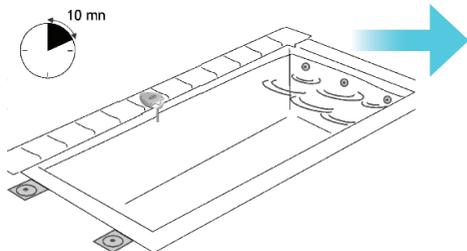
Signature du propriétaire présent :

***rayez la mention inutile (la présence d'un installateur n'est pas obligatoire mais conseillée)**

Filtration en marche durant 10 minutes, votre système d'alarme surveillance (voyant vert clignotant).



Test 2 - Filtration



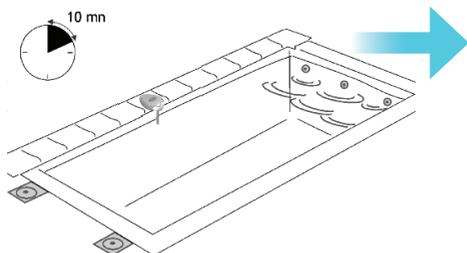
Filtration en marche durant 10 minutes, votre système d'alarme surveille (voyant vert clignotant).

Test 1 validé par le **propriétaire*** : **Oui** **Non**
Test 1 validé par l'**installateur*** : **Oui** **Non**

Signature du propriétaire présent :

**rayez la mention inutile (la présence d'un installateur n'est pas obligatoire mais conseillée)*

Test 3 - Filtration



Filtration en marche durant 10 minutes, votre système d'alarme surveille (voyant vert clignotant).

Test 1 validé par le **propriétaire*** : **Oui** **Non**
Test 1 validé par l'**installateur*** : **Oui** **Non**

Signature du propriétaire présent :

**rayez la mention inutile (la présence d'un installateur n'est pas obligatoire mais conseillée)*

Je certifie que les tests ont été réalisés dans leur totalité et que l'appareil qui m'a été vendu et livré est conforme et en état de marche. Je reconnais avoir reçu le produit complet (emballage, centrale de détection, sirène déportée et optionnelle, piles, télécommande, aimant de contact, kit de fixation, supports de fixation, guide d'installation et d'utilisation avec garantie et fiche d'entretien mensuel).

SENSOR ESPIO™ ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance et à la responsabilité des parents et personnes responsables qui demeurent le facteur essentiel pour la protection des enfants et personnes dépendantes.

En aucun cas votre revendeur ou le fabricant de SENSOR ESPIO™ ne pourront être tenus pour responsables de la chute ou de la noyade d'un enfant, d'une personne dépendante, de tout adulte ou d'un animal. L'installation de SENSOR ESPIO™ ne doit en aucun cas diminuer votre vigilance ou remplacer une surveillance active de la piscine et de ses abords. Suivez les conseils de sécurité indiqués sur l'emballage de votre système d'alarme.

**Date et signature avec mention manuscrite
"tests réussis et réalisés selon recommandations"**



Le propriétaire

L'installateur





maytronics pool alarms

ESPIO
Alarme de piscine

8180050 Rev. 01
ESPIO_MAN2020_08/2020



Maytronics France

163 Avenue des Tamaris
ZI Athelia IV 13600 La Ciotat, France
www.maytronics.fr
E-mail: support@maytronics.fr
Siret 441 743 002 R.C.S Marseille

 **04 42 98 14 92**
PRIX D'UN APPEL LOCAL

SA au capital de 516 004,60 € | RCS Marseille 2002 B 01104 | NAF 316DH - N° TVA Intra FR 80 441 743 002

maytronics | *Exceptional Experience*